



Crimes et délits constatés par la

Police et Gendarmerie nationales

dans le département

HAUTS-DE-SEINE

entre 2008 et 2013





Tableau AB.92.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

	-			Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	60 613	61 412	62 316	60 587	61 002	68 657
	Vols sans violence	41 714	43 207	44 268	44 537	45 193	51 107
	Vols liés aux véhicules à moteurs	15 924	16 596	15 540	15 019	14 497	15 942
35	Vols d'automobiles	1 977	2 015	1 985	2 333	2 359	2 080
37	Vols à la roulotte	7 978	8 328	7 769	6 982	6 725	7 688
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	3 356	3 329	2 913	2 732	2 566	3 311
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	2 596	2 916	2 869	2 970	2 841	2 850
34	Vols de véhicules de transport avec fret	17	8	4	2	6	13
	Cambriolages	4 860	4 997	5 010	5 609	6 102	7 413
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	2 988	3 109	3 349	4 125	4 734	5 836
28	Cambriolages de résidences secondaires	13	29	28	33	40	40
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	986	962	813	733	648	636
30	Cambriolages d'autres lieux	873	897	820	718	680	901
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à	16 791	17 448	19 219	19 727	20 455	23 604
	moteur)	10 /91	17 440	19 219	19 /2/	20 433	23 004
32	Vols à la tire	2 361	2 498	2 652	2 832	3 026	3 886
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	4 993	5 458	5 545	5 240	4 754	4 721
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	9 437	9 492	11 022	11 655	12 675	14 997
73	publics	3 437	J 4JZ	11 022	11 055	12 07 5	14 337
	Autres vols sans violence	4 139	4 166	4 499	4 182	4 139	4 148
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	335	325	370	440	498	477
33	Vols à l'étalage	1 619	1 884	2 225	1 988	1 762	1 715
39	Vols simples sur chantier	208	185	232	204	259	223
40	Vols simples sur exploitations agricoles	2	1	1	1	0	3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	1 975	1 771	1 671	1 549	1 620	1 730
	Vols avec violences	4 144	4 665	4 960	5 637	5 722	5 979
	Vols à main armée	159	241	176	161	133	149
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	15	17	9	12	8	3
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou	76	166	118	118	81	68
4-	commerciaux			•			
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	2	0	6	2	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	12 56	11 45	9	2	3	17
19	Autres vols à main armée	50			22	20	C 1
				40	23	39	61
	Vols avec armes blanches	292	263	338	23 360	39 304	61 345
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	292 16					345
	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	16	263 26	338 31	360 28	304 28	345 26
21	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	16 15	263 26 9	338 31 13	360 28 11	304 28 14	345 26 18
	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches	16 15 261	263 26 9 228	338 31 13 294	360 28 11 321	304 28 14 262	345 26 18 301
21	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme	16 15	263 26 9	338 31 13	360 28 11	304 28 14	345 26 18
21	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	16 15 261	263 26 9 228	338 31 13 294	360 28 11 321	304 28 14 262	345 26 18 301
21 22 23	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	16 15 261 3 693 13	263 26 9 228 4 161 39	338 31 13 294 4 446 36	360 28 11 321 5 116 36	304 28 14 262 5 285 35	345 26 18 301 5 485 37
21 22	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	16 15 261 3 693	263 26 9 228 4 161	338 31 13 294 4 446	360 28 11 321 5 116	304 28 14 262 5 285	345 26 18 301 5 485
21 22 23	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre	16 15 261 3 693 13	263 26 9 228 4 161 39	338 31 13 294 4 446 36	360 28 11 321 5 116 36	304 28 14 262 5 285 35	345 26 18 301 5 485 37
21 22 23 24 25	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	16 15 261 3 693 13 24 1 637	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892
21 22 23 24	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519
21 22 23 24 25 26	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019 14 755	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278 13 540	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266 13 088	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609 10 413	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508 10 087	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519 11 571
21 22 23 24 25 26	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019 14 755 127	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278 13 540	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266 13 088 104	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609 10 413 76	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508 10 087 75	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519 11 571
21 22 23 24 25 26	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019 14 755 127 551	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278 13 540 109 511	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266 13 088 104 568	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609 10 413 76 603	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508 10 087 75 526	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519 11 571 76 475
21 22 23 24 25 26 62 63 64	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019 14 755 127 551 0	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278 13 540	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266 13 088 104 568 0	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609 10 413 76 603 0	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508 10 087 75 526 0	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519 11 571 76 475 0
21 22 23 24 25 26 62 63 64 65	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics Attentats à l'explosif contre des biens privés	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019 14 755 127 551 0 0	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278 13 540 109 511 0 0	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266 13 088 104 568 0 2	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609 10 413 76 603 0 0	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508 10 087 75 526 0 0	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519 11 571 76 475 0 0
21 22 23 24 25 26 62 63 64	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	16 15 261 3 693 13 24 1 637 2 019 14 755 127 551 0	263 26 9 228 4 161 39 40 1 804 2 278 13 540 109 511 0	338 31 13 294 4 446 36 29 2 115 2 266 13 088 104 568 0	360 28 11 321 5 116 36 29 2 442 2 609 10 413 76 603 0	304 28 14 262 5 285 35 32 2 710 2 508 10 087 75 526 0	345 26 18 301 5 485 37 37 2 892 2 519 11 571 76 475 0





Tableau AB.92.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

				Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 1,3	+ 1,5	- 2,8	+ 0,7	+ 12,5
	Vols sans violence	-	+ 3,6	+ 2,5	+ 0,6	+ 1,5	+ 13,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	_	+ 4,2	- 6,4	- 3,4	- 3,5	+ 10,0
35	Vols d'automobiles	_	+ 1,9	- 1,5	+ 17,5	+ 1,1	- 11,8
37	Vols à la roulotte	_	+ 4,4	- 6,7	- 10,1	- 3,7	+ 14,3
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	_	- 0,8	- 12,5	- 6,2	- 6,1	+ 29,0
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	_	+ 12,3	- 1,6	+ 3,5	- 4,3	+ 0,3
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 2,8	+ 0,3	+ 12,0	+ 8,8	+ 21,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 4,0	+ 7,7	+ 23,2	+ 14,8	+ 23,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 123,1	- 3,4	+ 17,9	+ 21,2	- 0,0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 2,4	- 15,5	- 9,8	- 11,6	- 1,9
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 2,7	- 8,6	- 12,4	- <i>5,3</i>	+ 32,5
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à	_	+ 3,9	+ 10,2	+ 2,6	+ 3,7	+ 15,4
	moteur)	_	+ 3,9	+ 10,2	+ 2,0	+ 3,7	+ 13,4
32	Vols à la tire	-	+ 5,8	+ 6,2	+ 6,8	+ 6,9	+ 28,4
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 9,3	+ 1,6	<i>- 5,5</i>	- 9,3	- 0,7
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	_	+ 0,6	+ 16,1	+ 5,7	+ 8,8	+ 18,3
	publics		1 0,0	1 10,1	1 3,7	1 0,0	1 10,5
	Autres vols sans violence	-	+ 0 , 7	+ 8,0	- 7,0	- 1,0	+ 0,2
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 3,0	+ 13,8	+ 18,9	+ 13,2	- 4,2
33	Vols à l'étalage	-	+ 16,4	+ 18,1	- 10,7	- 11,4	- 2,7
39	Vols simples sur chantier	-	- 11,1	+ 25,4	- 12,1	+ 27,0	- 13,9
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 10,3	- 5,6	- 7,3	+ 4,6	+ 6,8
	Vols avec violences	-	+ 12,6	+ 6,3	+ 13,6	+ 1,5	+ 4,5
	Vols à main armée	-	+ 51,6	- 27, 0	- 8,5	- 17,4	+ 12,0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou	_	+ 118,4	- 28,9	- 0,0	- 31,4	- 16,0
	commerciaux			,	ŕ		•
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns 10.6	ns	ns 12.5	ns	ns
19	Autres vols à main armée	_	- 19,6	- 11,1	- 42,5	+ 69,6	+ 56,4
	Vols avec armes blanches	-	- 9,9	+ 28,5	+ 6,5	- 15,6	+ 13,5
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	_	+ 62,5	+ 19,2	- 9,7	- 0,0	- 7,1
21	commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile			20		20	
21 22		_	ns	ns	ns	ns - 18,4	ns + 14,9
			126	1 20 0			
	Autres vols avec armes blanches	-	- 12,6	+ 28,9	+ 9,2		
22	Vols violents sans arme	-	- 12,6 + 12,7	+ 28,9 + 6,8	+ 9,2	+ 3,3	+ 3,8
23	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	-					
23	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	+ 12,7 + 200,0	+ 6,8 - 7,7	+ 15,1 - 0,0	+ 3,3 - 2,8	+ 3,8 + 5,7
	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	+ 12,7	+ 6,8	+ 15,1	+ 3,3	+ 3,8 + 5,7 + 15,6
23	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre	-	+ 12,7 + 200,0	+ 6,8 - 7,7	+ 15,1 - 0,0	+ 3,3 - 2,8	+ 3,8 + 5,7
23 24 25	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7
23 24	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4
23 24 25 26	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5 - 3,3	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1 - 20,4	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9 - 3,1	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4 + 14,7
23 24 25 26	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8 - 8,2 - 14,2	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5 - 3,3 - 4,6	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1 - 20,4 - 26,9	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9 - 3,1 - 1,3	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4 + 14,7 + 1,3
23 24 25 26 62 63	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8 - 8,2 - 14,2 - 7,3	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5 - 3,3 - 4,6 + 11,2	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1 - 20,4 - 26,9 + 6,2	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9 - 3,1 - 1,3 - 12,8	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4 + 14,7 + 1,3 - 9,7
23 24 25 26 62 63 64	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8 - 8,2 - 14,2 - 7,3 ns	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5 - 3,3 - 4,6 + 11,2 ns	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1 - 20,4 - 26,9 + 6,2 ns	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9 - 3,1 - 1,3 - 12,8 ns	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4 + 14,7 + 1,3 - 9,7 ns
23 24 25 26 62 63 64 65	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8 - 8,2 - 14,2 - 7,3 ns ns	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5 - 3,3 - 4,6 + 11,2 ns ns	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1 - 20,4 - 26,9 + 6,2 ns ns	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9 - 3,1 - 1,3 - 12,8 ns ns	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4 + 14,7 + 1,3 - 9,7 ns ns
23 24 25 26 62 63 64	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	+ 12,7 + 200,0 + 66,7 + 10,2 + 12,8 - 8,2 - 14,2 - 7,3 ns	+ 6,8 - 7,7 - 27,5 + 17,2 - 0,5 - 3,3 - 4,6 + 11,2 ns	+ 15,1 - 0,0 - 0,0 + 15,5 + 15,1 - 20,4 - 26,9 + 6,2 ns	+ 3,3 - 2,8 + 10,3 + 11,0 - 3,9 - 3,1 - 1,3 - 12,8 ns	+ 3,8 + 5,7 + 15,6 + 6,7 + 0,4 + 14,7 + 1,3 - 9,7 ns





Tableau AB.92.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

T 1			G	endarmeri	e national	<u> </u>	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	192	74	16	16	16	22
	Vols sans violence	177	72	15	14	13	21
	Vols liés aux véhicules à moteurs	65	19	3	5	1	4
35	Vols d'automobiles	16	2	0	0	0	1
37	Vols à la roulotte	27	13	2	3	1	2
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	19	3	0	0	0	1
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	3	1	1	2	0	0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	11	3	2	1	4	7
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	5	3	0	0	4	5
28	Cambriolages de résidences secondaires	0	0	0	1	0	0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	0	0	0	0	0	0
30	Cambriolages d'autres lieux	6	0	2	0	0	2
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	96	46	8	5	6	9
32	Vols à la tire	26	8	1	0	1	1
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	30	17	5	2	3	3
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	40	21	2	3	2	5
	Autres vols sans violence	5	4	2	3	2	1
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	2	2	0	0	1	0
33	Vols à l'étalage	0	0	0	0	0	0
39	Vols simples sur chantier	0	0	0	0	0	0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	0	0	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	3	2	2	3	1	1
	Vols avec violences	4	1	0	0	0	0
	Vols à main armée	0	0	0	0	0	0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	0	0	0	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
19	Vols avec armes blanches	1	0	0	0	0	0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	0	0	0	0	0	0
21	commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	1					0
23	Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	3	1 0	0	0 0	0	0
24	commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
24 25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou	1	0	0	o	0	0
	autre lieu public						
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	2	1	0	0	0	0
	Destructions, dégradations	11	1	1	2	3	1
62	Incendies volontaires de biens publics	0	0	0	0	0	0
63	Incendies volontaires de biens privés	1	0	0	0	0	0
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	1	0	0	1	0	1
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	4	1	0	0	1	0
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	5	0	1	1	2	0

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AB.92.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

			G	endarmer	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 61,5	ns	ns	ns	+ 37,5
	Vols sans violence	_	- 59,3	ns	ns	ns	+ 61,5
	Vols liés aux véhicules à moteurs	_	ns	ns	ns	ns	ns
35	Vols d'automobiles	-	ns	ns	ns	ns	ns
37	Vols à la roulotte	-	ns	ns	ns	ns	ns
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	ns	ns	ns	ns	ns
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	ns	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	ns	ns	ns	ns	ns
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	ns	ns	ns	ns	ns
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
30	Cambriolages d'autres lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 52,1	ns	ns	ns	ns
32	Vols à la tire	-	ns	ns	ns	ns	ns
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux	_	ns	ns	ns	ns	ns
	privés						
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	-	- 47,5	ns	ns	ns	ns
	publics Autres vols sans violence						
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	_	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	_	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns
39	Vols simples sur chantier	_	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	_	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	_	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	_	ns	ns	ns	ns	ns
4.0	Vols à main armée contre des établissements industriels ou						
16	commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	_	ns	ns	ns	ns	ns
	commerciaux ou industriels						
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile		ns	ns	nc	ns	nc
	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou	_	115	115	ns	115	ns
25	autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	ns	ns	ns	ns	ns
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AV.92.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police na	ationale		
Index	Faits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	12 491	13 179	13 605	13 701	14 192	13 969
	Violences physiques crapuleuses	4 155	4 668	4 966	5 637	5 726	5 987
	Vols avec violences	4 144	4 665	4 960	5 637	5 722	5 979
	Vols à main armée	159	241	176	161	133	149
	Vols avec armes blanches	292	263	338	360	304	345
	Vols violents sans arme	3 693	4 161	4 446	5 116	5 285	5 485
	Autres violences physiques crapuleuses	11	3	6	0	4	8
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	1	0	1	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	5	1	2	0	1	7
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	3	1	3	0	1	1
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	3	0	0	0	1	0
	Violences physiques non crapuleuses	5 286	5 483	5 488	5 040	5 475	4 979
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups	4 091	4 196	4 065	3 704	4 113	3 804
/	et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	4 091	4 190	4 003	3 704	4 113	3 604
3	Homicides pour d'autres motifs	10	10	15	14	14	11
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	29	21	32	34	34	34
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	2	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	4	2	1	3	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	6	0	0	0	2
10	Séquestrations	55	48	50	52	49	34
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	336	362	384	369	359	374
73	Violences à dépositaires autorité	764	836	940	864	903	719
	Violences sexuelles	535	526	573	499	490	498
46	Viols sur des majeur(e)s	108	127	145	121	128	107
47	Viols sur des mineur(e)s	108	94	112	106	102	101
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	134	142	141	124	106	124
40	majeur(e)s	154	1-72	1-71	127	100	127
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	185	163	175	148	154	166
	Menaces et chantages	2 515	2 502	2 578	2 525	2 501	2 505
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	444	405	468	404	410	422
12	Menaces ou chantages dans un autre but	2 071	2 097	2 110	2 121	2 091	2 083





Tableau AV.92.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faite constatée nou la volice nationale			Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 5,5	+ 3,2	+ 0,7	+ 3,6	- 1,6
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 12,3	+ 6,4	+ 13,5	+ 1,6	+ 4,6
	Vols avec violences	-	+ 12,6	+ 6,3	+ 13,6	+ 1,5	+ 4,5
	Vols à main armée	-	+ 51,6	- 27,0	- 8,5	- 17,4	+ 12,0
	Vols avec armes blanches	-	- 9,9	+ 28,5	+ 6,5	- 15,6	+ 13,5
	Vols violents sans arme	-	+ 12,7	+ 6,8	+ 15,1	+ 3,3	+ 3,8
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	_	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	_	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	_	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 3,7	+ 0,1	- 8,2	+ 8,6	- 9,1
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups	_	+ 2,6	- 3,1	- 8,9	+ 11,0	- 7,5
,	et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	_	+ 2,0	- 3,1	- 0,9	+ 11,0	- 7,3
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	- 27,6	+ 52,4	+ 6,3	- 0,0	- 0,0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	- 12,7	+ 4,2	+ 4,0	- 5,8	- 30,6
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 7,7	+ 6,1	- 3,9	- 2,7	+ 4,2
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 9,4	+ 12,4	- 8,1	+ 4,5	- 20,4
	Violences sexuelles	-	- 1,7	+ 8,9	- 12,9	- 1,8	+ 1,6
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 17,6	+ 14,2	- 16,6	+ 5,8	- 16,4
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 13,0	+ 19,1	- 5,4	- 3,8	- 1,0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	+ 6,0	- 0,7	- 12,1	- 14,5	+ 17,0
40	majeur(e)s	_	+ 0,0	- 0,7	- 12,1	- 14,5	+ 17,0
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	- 11,9	+ 7,4	- 15,4	+ 4,1	+ 7,8
40	mineur(e)s		Ť		Ť	1 7/1	·
	Menaces et chantages	-	- 0,5	+ 3,0	- 2,1	- 1,0	+ 0,2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 8,8	+ 15,6	- 13,7	+ 1,5	+ 2,9
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,5	- 1,4	- 0,4





Tableau AV.92.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Toodoo	Faite annatation on la condemnation attends		G	endarmer	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	22	8	0	3	2	2
	Violences physiques crapuleuses	4	1	0	0	0	0
	Vols avec violences	4	1	0	0	0	0
	Vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	1	0	0	0	0	0
	Vols violents sans arme	3	1	0	0	0	0
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	7	4	0	2	2	1
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels						
7	(Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15	5	3	0	2	2	0
	ans et plus)						
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	1
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	0	0	0	0	0	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	1	1	0	0	0	0
73	Violences à dépositaires autorité	1	0	0	0	0	0
	Violences sexuelles	5	2	0	1	0	0
46	Viols sur des majeur(e)s	1	0	0	0	0	0
47	Viols sur des mineur(e)s	0	0	0	1	0	0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	2	4	0	0	0	0
40	majeur(e)s	3	-	•	U	ı v	0
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	1	4	0	0	0	0
75	mineur(e)s	-	•	U	U	· ·	•
	Menaces et chantages	6	1	0	0	0	1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	2	1	0	0	0	0
12	Menaces ou chantages dans un autre but	4	0	0	0	0	1

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AV.92.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	F-itt-t		G	endarmeri	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	•	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels						
7	(Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15	-	ns	ns	ns	ns	ns
	ans et plus)						
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10 52	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52 73	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants Violences à dépositaires autorité	_	ns	ns	ns	ns	ns
/3	Violences sexuelles	_	ns	ns	ns	ns	ns
4.0		-	ns	ns	ns	ns	ns
46 47	Viols sur des majeur(e)s Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	ns	ns	ns	ns	ns
48	majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	ns	ns	ns	ns	ns
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau ES.92.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police n	ationale		
Illuex	raits constates par la ponce nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	9 760	10 814	10 978	11 205	11 237	12 516
	Escroqueries et infractions assimilées	9 411	10 479	10 654	10 821	10 794	12 184
91	Escroqueries et abus de confiance**	5 602	6 316	6 414	6 623	5 955	6 569
89	Falsification et usages de chèques volés	1 409	1 575	1 710	1 817	2 334	2 610
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	2 153	2 319	2 281	2 105	2 149	2 684
92	Infractions à la législation sur les chèques	18	23	29	26	51	54
84	Faux en écriture publique et authentique	31	33	27	15	22	37
85	Autres faux en écriture	168	170	157	203	256	180
86	Fausse monnaie	30	43	36	32	27	50
	Infractions économiques et financières	349	335	324	384	443	332
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	16	25	36	41	57	15
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	1	5	6	2	4
93	Travail clandestin	108	96	60	77	98	82
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	56	62	32	35	36	34
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	1	0	2	0	2
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	67	66	79	68	48	50
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	4	0	3	6	4	1
102	Achats et ventes sans factures	3	0	1	2	1	3
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	14	4	11	21	4	11
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	7	7	8	7	3	3
105	Fraudes fiscales	14	19	40	26	33	25
106	Autres délits économiques et financiers***	57	54	49	93	157	102

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.92.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police n	ationale		
Index	raits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 10,8	+ 1,5	+ 2,1	+ 0,3	+ 11,4
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 11,3	+ 1,7	+ 1,6	- 0,2	+ 12,9
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 12,7	+ 1,6	+ 3,3	- 10,1	+ 10,3
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 11,8	+ 8,6	+ 6,3	+ 28,5	+ 11,8
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 7,7	- 1,6	- 7,7	+ 2,1	+ 24,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 27,8	+ 26,1	- 10,3	+ 96,2	+ 5,9
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 6,5	- 18,2	ns	+ 46,7	+ 68,2
85	Autres faux en écriture	-	+ 1,2	- <i>7,6</i>	+ 29,3	+ 26,1	- 29,7
86	Fausse monnaie	-	+ 43,3	- 16,3	- 11,1	- 15,6	+ 85,2
	Infractions économiques et financières	-	- 4,0	- 3,3	+ 18,5	+ 15,4	- 25,1
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	+ 56,3	+ 44,0	+ 13,9	+ 39,0	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 11,1	- 37,5	+ 28,3	+ 27,3	- 16,3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 10,7	- 48,4	+ 9,4	+ 2,9	- 5,6
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	- 1,5	+ 19,7	- 13,9	- 29,4	+ 4,2
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	+ 90,9	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	+ 110,5	- 35,0	+ 26,9	- 24,2
106	Autres délits économiques et financiers***	-	<i>- 5,3</i>	- 9,3	+ 89,8	+ 68,8	- 35,0

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.92.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale		G	endarmeri	ie national	е	
Index	raits constates par la gendarmene nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	331	330	87	23	13	17
	Escroqueries et infractions assimilées	160	115	35	10	3	9
91	Escroqueries et abus de confiance**	94	65	28	9	2	8
89	Falsification et usages de chèques volés	18	7	2	0	0	0
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	33	24	0	0	0	0
92	Infractions à la législation sur les chèques	1	2	0	0	0	0
84	Faux en écriture publique et authentique	3	2	1	0	1	0
85	Autres faux en écriture	11	15	4	1	0	1
86	Fausse monnaie	0	0	0	0	0	0
	Infractions économiques et financières	171	215	52	13	10	8
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	0	0	0	0	0	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	75	109	21	9	6	6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	89	99	27	3	2	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	1	1	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1	1	3	1	1	0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	0	0	0	0	1	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2	3	0	0	0	0
105	Fraudes fiscales	0	1	0	0	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	1	1	0	0	0	0

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.92.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faite constatés par la condemnarie nationale		G	endarmeri	ie national	е	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 0,3	<i>- 73,</i> 6	<i>- 73,6</i>	ns	ns
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 28,1	- 69,6	ns	ns	ns
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 30,9	- 56,9	ns	ns	ns
89	Falsification et usages de chèques volés	_	ns	ns	ns	ns	ns
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	<i>- 27,3</i>	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ <i>25,7</i>	- <i>75,</i> 8	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 45,3	- 80,7	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 11,2	- <i>72,7</i>	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau IR.92.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index				Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	10 208	10 537	10 123	11 320	10 452	7 311
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	4 999	5 173	4 993	6 150	6 566	5 267
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	256	286	234	262	275	241
56	Usage-revente de stupéfiants	154	172	239	274	213	195
57	Usage de stupéfiants	4 448	4 564	4 382	5 491	5 883	4 746
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	141	151	138	123	195	85
	Infractions à la législation sur les étrangers**	2 999	3 153	3 121	3 223	2 046	412
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	2 790	2 989	2 971	3 047	1 927	232
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	25	28	14	15	12	4
71	Autres infractions à la police des étrangers**	184	136	136	161	107	176
	Faux documents	248	238	232	250	248	270
81	Faux documents d'identité	95	93	75	87	67	76
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	56	58	84	98	87	105
83	Autres faux documents administratifs	97	87	73	65	94	89
	Infractions à la législation sur de travail	167	159	92	114	134	118
93	Travail clandestin	108	96	60	77	98	82
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	56	62	32	35	36	34
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	1	0	2	0	2
	Autres infractions révélées par l'action des services	1 795	1 814	1 685	1 583	1 458	1 244
44	Recels	1 082	1 008	875	831	782	747
74	Port ou détention armes prohibées	689	771	761	711	641	461
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	7	5	3	2	3	8
76	Délits des courses et des jeux	5	5	1	1	1	1
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	8	19	35	29	22	14
79	Atteintes à l'environnement	0	3	4	3	2	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	1	0
45	Proxénétisme	4	3	6	6	6	13

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.92.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index				Police na	Police nationale				
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 3,2	- 3,9	+ 11,8	- 7,7	- 30,1		
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 3,5	- 3,5	+ 23,2	+ 6,8	- 19,8		
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 11,7	- 18,2	+ 12,0	+ 5,0	- 12,4		
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 11,7	+ 39,0	+ 14,6	- 22,3	- 8,5		
57	Usage de stupéfiants	-	+ 2,6	- 4,0	+ 25,3	+ 7,1	- 19,3		
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 7,1	- 8,6	- 10,9	+ 58,5	- 56,4		
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 5,1	- 1,0	+ 3,3	- 36,5	<i>- 79,9</i>		
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 7,1	- 0,6	+ 2,6	- 36,8	- 88,0		
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 12,0	ns	ns	ns	ns		
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	- 26,1	- 0,0	+ 18,4	- 33,5	+ 64,5		
	Faux documents	-	- 4,0	- 2,5	+ 7,8	- 0,8	+ 8,9		
81	Faux documents d'identité	-	- 2,1	- 19,4	+ 16,0	- 23,0	+ 13,4		
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 3,6	+ 44,8	+ 16,7	- 11,2	+ 20,7		
83	Autres faux documents administratifs	-	- 10,3	- 16,1	- 11,0	+ 44,6	- 5,3		
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 4,8	- 42,1	+ 23,9	+ 17,5	- 11,9		
93	Travail clandestin	-	- 11,1	- 37,5	+ 28,3	+ 27,3	- 16,3		
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 10,7	- 48,4	+ 9,4	+ 2,9	- 5,6		
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 1,1	- 7,1	- 6,1	- <i>7,</i> 9	- 14,7		
44	Recels	-	- 6,8	- 13,2	- 5,0	- 5,9	- 4,5		
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 11,9	- 1,3	- 6,6	- 9,8	- 28,1		
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns		
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns		
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	+ 84,2	- 17,1	- 24,1	ns		
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns		
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns		
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns		

^{**} La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'înfraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.92.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Frita constaté a una la constancia maticual.		G	endarmeri	e national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	470	529	123	19	14	10
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	4	14	1	0	0	1
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	0	1	0	0	0	1
56	Usage-revente de stupéfiants	0	0	0	0	0	0
57	Usage de stupéfiants	3	11	0	0	0	0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	1	2	1	0	0	0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	232	252	60	3	3	1
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	142	148	46	2	3	0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	40	65	8	1	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	50	39	6	0	0	1
	Faux documents	48	38	8	1	2	0
81	Faux documents d'identité	42	31	7	0	2	0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	1	2	0	0	0	0
83	Autres faux documents administratifs	5	5	1	1	0	0
	Infractions à la législation sur de travail	166	209	49	12	8	7
93	Travail clandestin	75	109	21	9	6	6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	89	99	27	3	2	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	1	1	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	20	16	5	3	1	1
44	Recels	6	14	3	2	1	1
74	Port ou détention armes prohibées	2	0	1	1	0	0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	0	0	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	12	2	1	0	0	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.92.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Toodou	Faite annatation and a non-decomposite matients		e				
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 12,6	- 76,7	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 8,6	- 76,2	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 4,2	- 68,9	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 62,5	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	- 22,0	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 20,8	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	- 26,2	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 25,9	<i>- 76,6</i>	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 45,3	- 80,7	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 11,2	- 72,7	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	•	ns	ns	ns	ns	ns
44	Recels	-	ns	ns	ns	ns	ns
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau AU.92.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
Index	raits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	293	228	220	257	293	260
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	454	470	390	405	464	533
14	Violations de domicile	179	154	142	143	150	145
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	358	404	394	434	452	467
54	Non versement de pension alimentaire	222	250	223	231	277	201
72	Outrages à dépositaires autorité	882	1 039	983	861	970	667
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	1	1	8	1	7	13
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	2	5	6	8	8
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	2	4	0	2	1
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	15	13	13	9	9	16
107	Autres délits	2 219	2 216	1 975	2 163	2 369	2 532





Tableau AU.92.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
Index	r alts constates par la police flationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 22,2	- 3,5	+ 16,8	+ 14,0	- 11,3
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	_	+ 3,5	- 17,0	+ 3,8	+ 14,6	+ 14,9
14	Violations de domicile	_	- 14,0	- 7,8	+ 0,7	+ 4,9	- 3,3
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	_	+ 12,8	- 2,5	+ 10,2	+ 4,1	+ 3,3
54	Non versement de pension alimentaire	_	+ 12,6	- 10,8	+ 3,6	+ 19,9	- 27,4
72	Outrages à dépositaires autorité	_	+ 17,8	- 5,4	- 12,4	+ 12,7	- 31,2
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	_	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	_	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	_	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	_	- 0,1	- 10,9	+ 9,5	+ 9,5	+ 6,9





Tableau AU.92.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
Index	raits constates par la gendarmene nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	6	12	1	0	0	0
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	7	3	1	0	0	0
14	Violations de domicile	2	0	0	1	0	0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	5	4	0	0	0	0
54	Non versement de pension alimentaire	3	1	2	0	0	1
72	Outrages à dépositaires autorité	0	1	0	0	0	0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	1	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	1	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	3	5	1	1	0	6
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	0	0	0	0	1	0
107	Autres délits	43	35	11	3	14	10

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AU.92.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTS-DE-SEINE entre 2008 et 2013.

Index	Enite constatés nou la condevenció notionale	Gendarmerie nationale					
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	_	ns	ns	ns	ns	ns
14	Violations de domicile	_	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	_	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	_	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	_	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 18,6	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.